

Notre Charte R.S.E



Politique de développement durable et sociétal

Le développement durable

Mise en place d'une politique et des objectifs de respect de l'environnement :

1. Réduction des impressions papier :
 - Mise en place de quotas d'impression permettant de limiter au strict nécessaire la consommation de papier.
2. Utilisation de consommables issus du recyclage : papiers, cartouches imprimante, enveloppes.
3. Rebutis et recyclage :
 - Mise en place du tri sélectif (papiers, carton, verre, etc...)
 - Mise en place d'une gestion des rebuts matériels (piles, écrans, cartouches encres ...) et dépôt dans des centres spécialisés.
4. Signature électronique incitative :
 - Toutes les signatures électroniques de nos mails doivent posséder la mention «Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité »
5. Réduction Energétique :
 - Utilisation systématique de lampes basse consommation dans les locaux.

Mise en place un système de « reporting » pour l'ensemble des données relatives à l'environnement et/ou au développement durable :

Les objectifs concernant le développement durable sont indiqués dans les comptes rendus de comité de direction.

Le sociétal

Mécénat d'association :

ANOLIS Conseil sponsorise des clubs sportifs amateurs Basket Ball, de Football Américain ainsi qu'un club d'équitation (le CHIAP) pépinière de jeunes cavaliers de dressage, dont 2 formés à cette école ont représenté la France aux JO de Atlanta, Athènes et Pékin .

ANOLIS Conseil pérennise ses programmes de mécénat.

Politique en matière de Ressources Humaines incluant les principes et procédures concernant l'égalité des chances, la non-discrimination, l'insertion des handicapés, la formation des salariés, les négociations collectives, la participation des salariés :

Notre service RH répond à des exigences précises en matière de non-discrimination.

Des services spécifiques de formation ont été mises en place en 2009 et ouverte à l'ensemble des collaborateurs d'Anolis Conseil. A titre d'exemple : formation linguistique (Anglais).

Une politique volontariste d'emploi de seniors (+ de 50 ans) et de jeunes diplômés a été mise en œuvre dès 2010. A titre d'exemple 2 personnes de + de 50 ans embauchés en 2010.

L'accueil de jeunes lors des journées d'observation en entreprise : 1 jeune accueilli début 2011. Une extension de l'accueil de jeunes lors de ces journées est prévue en 2012.